

**RENCONTRE DU SNEP AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL
SUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES DES COLLEGES
LE 6 MARS 2018**

Le SNEP (Nathalie Lacuey et Christian Pierrat) a rencontré mardi 6 mars à 11h M. Moréno vice-président du Conseil Départemental (CD) chargé de l'Education, Mme Audoit Directrice Générale Adjointe chargée de la Jeunesse, de l'Education, des Sports et de la vie associative (DGAJ), Mme Luquedey Directrice des collèges et M. Moulié Directeur des Sports.

A propos des 12 collèges à construire dans les 4 ans à venir, M. Moréno nous a confirmé que le CD a tenu compte des demandes du SNEP, concernant les Installations Sportives (IS), sur un certain nombre de points : **le CD construira** bien pour ces nouveaux collèges :

- **un gymnase,**
- **une salle semi-spécialisée (400m²),**
- **un plateau sportif extérieur avec une piste de 200m ou 250m.**

Par contre, le gymnase sera un type C (20m X 40m) et non un type E (26,3mX48,20m avec 2 unités de travail : HB et SAE) et la piste sera en enrobé (goudron) et non en synthétique.

Nous avons salué le bon qualitatif (2 salles couvertes intra-muros) effectué par le CD, par contre, **nous avons déploré** :

- le manque d'ambition sur le gymnase privant nos futurs collègues et les futurs collégiens d'une unité de travail couverte dédiée à l'escalade, activité nouvellement olympique.
- le choix d'une piste en goudron qui impactera l'intégrité physique des collégiens.

Monsieur Moréno a justifié ces choix par des contraintes budgétaires. Par contre il a précisé que les **10 collèges actuellement en cours de réhabilitation seront également concernés par ce programme d'investissement sur les IS** dans la mesure où le foncier le permettrait.

Nous avons demandé que le gymnase type C soit optimisé façon SNEP et que ce dernier soit consulté sur les plans de construction et le suivi de chantier de ces nouveaux collèges. **Mme Audoit et M. Moréno ont précisé que ces plans seront soumis au groupe de travail sur les IS (auquel le SNEP fait partie) qui se réunit deux fois par an.**

Monsieur Moulié a ajouté que le **règlement d'intervention dans le cadre du schéma départemental des équipements sportifs sera modifié favorablement.** En effet, celui-ci va **inciter les communes ou communautés de communes à investir dans la constructions d'IS** car le plafond de dotation passera de 300 000€ à 600 000€ avec un taux d'intervention passant de 30 à 50% voir 60% pour monter à 70% dans certains cas (projet intercommunal). De plus, **les conventions à durée fixe qui sont actuellement sur 20 ans seraient réduites de façon significative pour tenir compte des frais de fonctionnement.** En clair, par exemple, le CD établirait une convention d'utilisation de 10 ans pour l'utilisation d'une installation communale par le collège. Ensuite il participerait financièrement aux frais de location tenant compte des coûts associés et de l'utilisation du collège. C'est une demande que nous faisons de longue date et qui va dans le bon sens.

Nous avons évoqué le **dossier des piscines en Gironde**, leur nombre insuffisant et les conséquences néfastes sur l'apprentissage de la natation au collège. Nos interlocuteurs ont admis que la Gironde était déficitaire et qu'un plan piscines venait d'être voté pour inciter les communes à construire une piscine. Nous avons rappelé que le SNEP avait salué ce plan piscines et l'engagement financier qu'il impliquait mais qu'il avait aussi émis quelques réserves sur les choix opérés : 2 millions d'€ pour un complexe aquatique (500 000€ pour une réhabilitation) avec au minimum un bassin sportif de 25m X 10m (4 couloirs), 500 000€ (150 000€ pour une réhabilitation) pour un bassin d'apprentissage (10m X 10 à 15m) et 40 000€ pour une piscine hors sol (12m X 6m avec au minimum 1m50 de profondeur). En effet, nous considérons que le minimum pour un bassin sportif est 6 couloirs 25m X 15m (2 classes possibles en même temps) et que les bassins d'apprentissage et hors sol ne permettaient pas une continuité des apprentissages et l'accès de ces structures pour tous (adultes, clubs...). M. Moulié a pris note de nos remarques et a précisé que ces choix permettaient un large champ d'intervention surtout pour des communes rurales qui de toute façon ne pourraient pas financer une piscine traditionnelle. Il a précisé que le CD inciterait, dans un premier temps, à la construction de bassins sportif à 6 couloirs.

Le SNEP a évoqué également **la situation de Talence avec la piscine universitaire** qui est fermée depuis avril 2017 pour une réouverture dans le premier trimestre 2019 et la piscine de Thouars qui va fermer pour au moins deux ans et peut-être trois. Nous avons suggéré que le CD se positionne sur l'achat d'un bassin provisoire en liaison avec Bordeaux Métropole et le Conseil Régional et qui serait installé dans ce secteur pour permettre à tous les utilisateurs de ces piscines, dont des collégiens, de pouvoir continuer à nager. Nos interlocuteurs ont pris note de notre remarque s'en toutefois s'engager sur ce dossier plus réservé, selon eux, à Bordeaux-Métropole et à l'Université.

Nous avons informé les membres de cette réunion que le **SNEP** organisait ces deux jours (lundi 5 et mardi 6 mars) un **stage équipements** et qu'un certain nombre de collègues présents (4 équipes EPS) lors de ce stage avaient constitué des cahiers de doléances (que nous avons remis en main propre). Nous avons donné quelques précisions sur les besoins de ces collègues.

Les collègues qui ont vu leur situation abordée : les collèges de Mios, de Coutras, Jules ferry de Mérignac, F. Mauriac de St Médard en Jalles, Mandela de Floirac, H. Brisson de Talence, de Peujard, Blanqui de Bordeaux, grand parc de Bordeaux et de St Aubin de Médoc.

Les membres de cette réunion se sont engagés à consulter très attentivement les projets donnés en main propre et évoqués. Nous avons suggéré que les représentants du CD se déplacent dans ces collèges pour s'entretenir avec les équipes EPS.

Le SNEP se félicite de la tenue de cette réunion et de la qualité des échanges. De plus, celle-ci aura permis de rencontrer pour la première fois la nouvelle Directrice des collèges Mme Luquedey et le nouveau vice-président chargé de l'Education du CD M. Moréno.

Christian Pierrat
Responsable équipement SNEP FSU 33